



INFORMATIONS ET CONSIGNES RELATIVES A VOTRE SCINTIGRAPHIE DANS LE SERVICE DE MEDECINE NUCLEAIRE

QU'EST CE QU'UNE SCINTIGRAPHIE ?

C'est un examen durant lequel une petite quantité de radioactivité est utilisée pour réaliser des images : d'où le nom de médecine nucléaire.

Ces images scintigraphiques seront utiles à votre médecin pour voir le fonctionnement de l'organe, compléter son diagnostic et ainsi mieux vous soigner.

COMMENT SE DERoule L'EXAMEN ?

Une petite quantité de radioactivité est le plus souvent injectée dans une veine du bras.

Après l'injection, il peut être nécessaire d'attendre avant de prendre les clichés.

Durant la scintigraphie, il vous suffira de rester immobile, allongé(e) ou assis(e).

L'appareil qui prend les clichés est appelé **Gamma Caméra** (l'appareil n'a pas la forme d'un tunnel). Il se déplacera très près de vous pour obtenir des images de bonne qualité.

Vous n'aurez généralement pas besoin de vous déshabiller, mais vous devrez retirer les objets métalliques (clés, médaille, montre) qui feraient une ombre sur les clichés.

Vous pourrez rentrer chez vous (ou retourner dans votre chambre) après l'examen, juste après vérification de vos images.

L'EXAMEN EST-IL DANGEREUX ?

NON, la dose de radioactivité est très faible et est éliminée rapidement par les urines.

Le rayonnement reçu est comparable à celui d'un examen radiographique « radio ».

Il n'augmente pas avec le nombre de clichés.

Les substances injectées ne sont ni toxiques, ni sources d'allergie, ni indolores.

QUI PEUT BENEFICIER D'UNE SCINTIGRAPHIE ?

Tout le monde, même les nourrissons et les personnes âgées. La seule contre-indication à l'examen est le risque de grossesse pour les femmes en âge de procréer, le personnel à votre arrivée vérifiera donc ce risque avec vous.

Si vous êtes enceinte ou si vous avez un retard de règles, vous devrez le signaler au personnel avant l'injection. Dans certains cas, des précautions doivent être prises. La scintigraphie ne pose par contre aucun problème pour une grossesse débutée après l'examen.

Si vous allaitez, signalez-le également. Nous vous dirons s'il faut interrompre l'allaitement et combien de temps.

Y-A-T-IL UNE PREPARATION SPECIALE POUR CET EXAMEN ?

Généralement, non, sauf si des informations spécifiques vous ont été données lors de la prise de rendez-vous. Avant la scintigraphie, vous pouvez manger, boire comme d'habitude et venir seul à votre examen.

Tournez SVP ⇒



DOIS-JE ARRÊTER LES MÉDICAMENTS QUE JE PRENDS ACTUELLEMENT ?

Il n'est pas nécessaire, en règle générale, de modifier votre traitement. Selon le type de scintigraphie, vous aurez été informé des dispositions à prendre avant l'examen.

PUIS-JE VENIR AVEC UN AMI OU UN PARENT ?

Vous pouvez être accompagné. Par contre pendant votre examen, il devra rester en salle d'attente.

COMBIEN DE TEMPS DURERA L'ATTENTE ENTRE L'INJECTION ET L'EXAMEN SOUS L'APPAREIL ?

Le délai entre l'injection et les images dépend de l'organe que l'on explore.

Ce délai dure de quelques minutes à quelques heures, le personnel peut vous autoriser à sortir entre les deux parties d'examen.

Il est possible que des patients arrivés après votre accueil soient pris en charge avant vous (examens scintigraphiques différents).

L'EXAMEN EST-IL DOULOUREUX ?

L'examen est indolore. L'injection est intraveineuse, similaire à un prélèvement sanguin.

L'injection ne provoque aucune gêne ni sensation particulière.

ET APRÈS L'EXAMEN ?

Vous pourrez conduire et reprendre toutes vos activités habituelles, y compris votre travail.

On vous conseillera de boire beaucoup. Le peu de radioactivité qui subsiste après l'examen s'élimine naturellement par les urines.

Il vous est conseillé de limiter le contact étroit et prolongé avec de jeunes enfants pendant le reste de la journée (n'hésitez pas à en parler au personnel médical pour plus d'informations).

Merci de signaler au personnel si vous prenez l'avion dans les 3 jours suivant l'examen scintigraphique afin de vous délivrer une attestation d'injection de radioactivité (détection au portique de l'aéroport).

QUE DEVIENNENT LES IMAGES ?

L'original de votre dossier scintigraphique vous est remis directement ou alors adressé à votre domicile, les médecins prescripteurs ayant accès aux images et compte-rendu de votre scintigraphie via notre site Internet. Nous vous conseillons malgré tout, en cas de consultation ultérieure, d'emmener l'original « papier » pour le montrer directement à votre médecin.

ET SI J'AI D'AUTRES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à les poser au personnel médical.